



Paris, le 11 janvier 2018

## **YouTube, la SACD et l'ADAGP renouvellent leur accord**

*YouTube, la SACD (Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques) et l'ADAGP (Société des Auteurs dans les Arts Graphiques et Plastiques) ont renouvelé aujourd'hui leur accord concernant la mise à disposition des œuvres de leurs membres sur la plateforme vidéo.*

Dans le cadre de cette collaboration, initiée en 2010, les auteurs représentés par la SACD et l'ADAGP continueront de recevoir, via les sociétés d'auteurs dont ils sont membres, la rémunération correspondant à l'exploitation de leurs œuvres par les créateurs et les fournisseurs de contenus sur YouTube.

Justine Ryst, Directrice en charge des partenariats YouTube, Europe du Sud : *“Nous sommes ravis de pouvoir prolonger cette collaboration avec la SACD et l'ADAGP, et participer ainsi à la création de valeur dans l'écosystème audiovisuel en leur permettant d'atteindre une audience mondiale. Les partenariats que nous avons créés ces dernières années avec les artistes, les auteurs et les éditeurs illustrent notre volonté de soutenir la création et de nous inscrire durablement dans l'écosystème culturel français”.*

Pascal Rogard, Directeur Général de la SACD : *“Ce nouvel accord sécurise les droits de tous les auteurs représentés par la SACD : les créatrices et créateurs du web tout comme l'ensemble des auteurs dont les œuvres sont largement vues sur YouTube. A l'heure où certains acteurs français méprisent le travail des auteurs, il montre la voie d'un comportement responsable, équitable et favorable au foisonnement de la création dans le monde numérique”.*

Marie-Anne Ferry-Fall, Directrice Générale de l'ADAGP : *“L'ADAGP est très heureuse du renouvellement de l'accord avec YouTube qui rémunérera la diffusion d'œuvres de dizaines de milliers d'artistes des arts visuels, membres directs ou membres de nos sociétés sœurs étrangères. Au-delà de l'aspect économique, cet accord démontre, si besoin était encore, que numérique et droit d'auteur, loin de s'opposer, sont parfaitement compatibles”.*

### **A propos de la SACD**

Fondée en 1777 par Beaumarchais et co-gérée depuis par les auteurs qui en sont membres, la Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques représente plus de 60 000 autrices et auteurs du cinéma, de l'audiovisuel, de la création digitale et du spectacle vivant. Elle gère et défend collectivement leurs droits, met à leur disposition des services, les accompagne dans leur vie professionnelle et soutient, grâce au dispositif de « rémunération pour copie privée », la création contemporaine et la diffusion des œuvres. La SACD est par ailleurs très impliquée dans la défense de la diversité culturelle et est présente dans les instances nationales et internationales pour protéger les auteurs et leurs œuvres, défendre leur statut et leurs conditions de rémunération.

### **A propos de l'ADAGP**

La Société des Auteurs Dans les Arts Graphiques et Plastiques est, depuis plus de cinquante ans, la société d'auteurs des peintres, sculpteurs, photographes, architectes, designers, auteurs de Bandes dessinées, ... Elle gère les droits d'auteur patrimoniaux de près de 130 000 artistes du monde entier pour tous les types de diffusion de leurs œuvres : édition, presse, TV, produits dérivés, supports numériques, Internet, ventes aux enchères et en galeries,... En outre, elle défend les intérêts des auteurs auprès des pouvoirs publics, des institutions européennes et Internationales pour que le droit d'auteur soit une protection efficace des artistes et de leurs créations.

### **A propos de YouTube**

Lancé en mai 2005, YouTube permet à des milliards de personnes de découvrir, regarder et partager des vidéos originales. YouTube offre un espace où les internautes peuvent discuter, s'informer et inspirer d'autres vidéastes à travers le monde et où les créateurs de contenus et les annonceurs de toutes tailles peuvent être diffusés. YouTube est une filiale de Google.

### **Contacts presse**

#### **YouTube**

Charles SAVREUX  
[csavreux@google.com](mailto:csavreux@google.com)  
+33 (0)1 42 68 97 44

#### **SACD**

Agnès MAZET  
[Agnès.MAZET@sacd.fr](mailto:Agnès.MAZET@sacd.fr)  
+33 (0)1 40 23 45 11

#### **ADAGP**

Marie PAYET  
[marie.payet@adagp.fr](mailto:marie.payet@adagp.fr)  
+33 (0)1 73 79 56 41